

Apave lance une application smartphone pour choisir la bonne formation en habilitation électrique

Dans le cadre des nouvelles prescriptions de sécurité électrique, Apave lance une application smartphone dédiée. Celle-ci permet de déterminer quelle formation est la plus adaptée, selon les besoins de chacun

Depuis début 2011, de nouveaux textes réglementaires renforcent la protection des travailleurs vis-à-vis des risques électriques et ont un impact sur la responsabilité de l'employeur et du maître d'ouvrage.

Les nouvelles dispositions réglementaires fixent le type d'habilitation que tout salarié confronté à un risque électrique doit posséder pour exercer son métier. La notion de salarié électricien ou non électricien n'est plus le critère de choix des habilitations, le critère se faisant désormais par rapport aux tâches effectuées par le salarié (par exemple : remplacement d'une prise électrique dans un bâtiment tertiaire, réarmement de protection électrique (disjoncteur), entretien et dépannage de l'installation électrique ...). **Les entreprises doivent donc actualiser leur dispositif de formation conduisant aux habilitations.**

Habi Guide sur smartphone : application pratique et sur-mesure

L'application est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement iTunes, et prochainement Android et Blackberry. Après l'avoir téléchargée sur votre smartphone, vous découvrez une application pratique et utilisable par tous.

Habilitation électrique : définitions et obligations

Le premier onglet de l'application permet un rappel des textes réglementaires et de la définition de chaque obligation.



Bien définir les tâches

Le second volet du guide virtuel reprend les tâches d'ordre électrique et les tâches d'ordre non électrique, comme le stipule désormais la nouvelle réglementation. Pour les deux types de tâches, l'application cite des exemples.

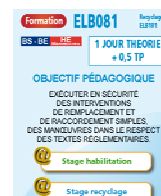
Choisir la bonne formation

Une fois les tâches identifiées, l'utilisateur pourra connaître le détail des formations et choisir la plus adéquate.



Liens utiles

Parce que l'on peut toujours avoir des questions plus pointues, ce quatrième onglet vous permet d'accéder au site internet d'Apave, à celui dédié à l'habilitation électrique et de commander l'ouvrage Prévention du risque électrique, spécialement réalisé pour aider les encadrants à mieux comprendre les évolutions.



A propos d'Apave :

Apave est leader en France dans la maîtrise des risques, avec 9 650 ingénieurs, techniciens et collaborateurs, 130 agences, 143 centres et espaces de formation et 31 laboratoires et centres d'essai.

Organisme indépendant avec un CA de 672 M € en 2009, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques, humains et environnementaux, à travers une offre complète de prestations (inspection, bâtiment, formation, essais-mesures, conseil). Apave est présent à l'international à travers 40 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance dans la maîtrise de leurs risques en France et dans le monde.

Relations presse

Antonia Perfumo

Tél : 01 45 66.17.83/ mail : antonia.perfumo@apave.com